



Usage de stuépéfiant délai entre rdv

Par **HannaH87**, le **17/03/2010 à 20:11**

Bonjour,rnj'ai eu un rendez_vous en gendarmerie pour possession et consommation de stupéfiant et j'aimerais savoir combien de temps il y a entre le rdv en gendarmerie et celui du délégué du procureurnrnMerci

Par **citoyenalpha**, le **18/03/2010 à 15:13**

Bonjourrrnle délai entre la convocation auprès de la gendarmerie et du procureur dépend des conclusions de l'audition et des suites envisagées par le Procureur ainsi que du nombre de dossiers à traiter par le Parquet.rnrnRestant à votre disposition.

Par **HannaH87**, le **18/03/2010 à 15:33**

Le procureur veut m'entendre pour envisager un suivi médical vous pensez que sa prendra environ 1 mois au moin?